



**Titre : Programme de formation en gestion et de certification « prêt à l'emploi », dispensé virtuellement ou sur place**

**1. Préavis d'adjudication de contrat**

Un préavis d'adjudication de contrat (PAC) est un avis public informant la collectivité des fournisseurs qu'un ministère ou organisme a l'intention d'attribuer un contrat pour des biens, des services ou des travaux de construction à un fournisseur présélectionné, ce qui permet aux autres fournisseurs de signaler leur intérêt à soumissionner en présentant un énoncé des capacités. Si aucun fournisseur ne présente un énoncé des capacités qui satisfait aux exigences établies dans le PAC, au plus tard à la date de clôture indiquée dans le PAC, l'agent de négociation des contrats peut procéder à l'attribution du contrat au fournisseur présélectionné.

**2. Définition des besoins**

Le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) a besoin des services d'un fournisseur pour dispenser un programme de formation en gestion et de certification « prêt à l'emploi », virtuellement ou sur place, et ce, en anglais et en français. Le PAC a pour but de communiquer l'intention du gouvernement d'octroyer un contrat pour La Vitesse de la Confiance® — Fondements à FranklinCovey. Toutefois, avant d'octroyer un contrat, le gouvernement aimerait offrir aux fournisseurs la possibilité de faire la preuve qu'ils sont capables de répondre aux exigences établies dans le présent préavis, en présentant un énoncé de capacités pendant la période d'affichage de 15 jours civils.

Si d'autres fournisseurs potentiels présentent un énoncé de capacités pendant la période d'affichage de 15 jours civils et prouvent qu'ils répondent aux exigences établies dans le PAC, le gouvernement enclenchera le processus d'appel d'offres complet en ayant recours soit au service des appels d'offres électronique du gouvernement, soit au moyen traditionnel, afin d'adjuger le marché.

Si, au plus tard à la date de clôture, aucun autre fournisseur ne présente d'énoncé de capacités répondant aux exigences établies dans le PAC, un contrat sera octroyé au fournisseur présélectionné.

**3. Critères d'évaluation de l'énoncé des capacités (exigences essentielles minimales)**

Tout fournisseur intéressé doit prouver au moyen d'un énoncé de capacités qu'il satisfait aux exigences suivantes :

- Capacité de dispenser un programme de formation en gestion qui comprend des évaluations individuelles, des services de consultation, une option de certification des formateurs, des processus de mise en œuvre de la formation et les outils qui s'y rattachent.
- Capacité d'offrir de la formation en ligne ou sur place et la certification, en français et en anglais, pour les bureaux d'Ottawa, de Toronto, de Montréal et de Vancouver du Bureau du surintendant des institutions financières.
- Capacité de former des formateurs sur place et de délivrer une certification virtuelle pour les animateurs, en anglais et en français, ainsi que des trousseaux pour les animateurs.
- Capacité de fournir des services d'animation et des ateliers d'une journée sur place et en ligne, en anglais et en français.
- Capacité de fournir des guides du participant, autant en anglais qu'en français, en format électronique et papier.

**4. Applicabilité des accords commerciaux à l'achat**

Le présent achat est assujéti à l'accord commercial (*aux accords commerciaux*) suivant(s) :

- *Accord de libre-échange canadien (ALEC) OU Accord sur le commerce intérieur (ACI)*
- *Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne (AECG)*
- *Accord sur les marchés publics de l'Organisation mondiale du commerce (OMC-AMP)*



**5. Justification du recours à un fournisseur présélectionné**

FranklinCovey est le seul fournisseur de services au Canada à être habilité à délivrer le programme de formation requis et une certification à des formateurs pour celui-ci, en anglais et en français, autant virtuellement que sur place.

**6. Exception(s) au *Règlement sur les marchés de l'État***

L'exception suivante au *Règlement sur les marchés de l'État* est invoquée pour cet achat : paragraphe 6d — « une seule personne est capable d'exécuter le marché ».

**7. Titre de propriété intellectuelle**

Le titre de propriété intellectuelle découlant du contrat proposé reviendra à l'entrepreneur.

**8. Période du contrat proposé**

Le contrat proposé porte sur une période d'un an avec quatre (4) options de prolongation du contrat pour une période d'un (1) an.

**9. Coût estimatif du contrat proposé**

La valeur estimative du contrat, y compris la période d'option, s'élève à **275 000 \$ (ce montant comprend la TVH, ainsi que les frais d'expédition et de manutention).**

**10. Nom et adresse du fournisseur sélectionné à l'avance**

FranklinCovey, 293 Bluevale St N, Waterloo (Ontario) N2J 4H6

**11. Droit des fournisseurs de présenter un énoncé de capacités**

Les fournisseurs qui se considèrent comme entièrement qualifiés et qui sont disposés à satisfaire aux exigences précisées peuvent présenter un énoncé de capacités par écrit à l'autorité contractante dont le nom figure dans le présent préavis, au plus tard à la date de clôture du présent préavis. L'énoncé de capacités doit clairement faire la preuve que le fournisseur satisfait aux exigences du préavis.

**12. Date de clôture pour la présentation des énoncés de capacités**

La date et l'heure de clôture fixées pour l'acceptation des énoncés de capacités sont le 16 décembre 2020 à 14 h (HNE).

**13. Demande de renseignements et présentation des énoncés de capacités**

Les demandes de renseignements et les énoncés des capacités doivent être présentés à :

**Jade Bédard**

Agente principale de contrat | Senior Contracting Officer

Approvisionnement et marchés | Procurement and Contracting

Bureau du surintendant des institutions financières Canada | Office of the Superintendent of Financial Institutions

Courriel : [Contracting@osfi-bsif.gc.ca](mailto:Contracting@osfi-bsif.gc.ca)